

JUSTIFICATIF DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL DEROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires
pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e), **Contrôleur Général Eric CANDAS, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et des Secours d'Ille-et-Vilaine** certifie le caractère indispensable des déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle :

Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :

Note : Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).

Moyen de déplacement :

Durée de validité :

Fait à
le

Pour le Directeur Départemental,
le chef de service ou de centre de :